

Financé par



ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

Meudon, le 24 mars 2025

Par arrêté préfectoral n° 2024-200,

Le Préfet de la Région Ile-de-France attribue à l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, une subvention d'un montant maximum prévisionnel de : **70 787 € au titre de la DSIL 2024** pour la réalisation de l'opération suivante :

- **Rue de la Glacière à Issy-les-Moulineaux** : l'opération consiste à rénover le réseau d'assainissement (rétablissement des fonctions structurelles, hydrauliques et d'étanchéité du collecteur principal ainsi que des branchements des riverains), l'éclairage public (remplacement des candélabres et des luminaires en LED permettant de diminuer la consommation énergétique) et à requalifier la voirie (création d'une zone de rencontre, mise en conformité de l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite, redéfinition du stationnement et création d'espaces verts en vue de végétaliser l'espace urbain en favorisant l'infiltration des eaux de ruissellement).

Le montant de la subvention représente **29,58 %** de la dépense prévisionnelle globale de l'opération, estimée à **239 293 € HT**

	MONTANT HORS TAXES (€)	PART (%)
Coût total HT	239 293 €	100 %
DSIL 2024	70 787 €	29,58 %
Auto-financement (minimum 20 %)	168 506 €	70,42 %

Période d'affichage : jusqu'au 9 mai 2025